



RECRUTE

UN AGENT D'ENTRETIEN DES LOCAUX H/F

Temps non complet 28h/semaine

Saint-Jean-de-Maurienne est une ville à la montagne au pied des stations de sports d'hiver et des cols mythiques du Tour de France. Placé(e) sous l'autorité du Responsable de l'unité technique bâtiment nettoyage ou de son adjoint, l'agent effectue seul les travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des surfaces et locaux du patrimoine de la collectivité ou d'un établissement d'enseignement (sols, murs, vitres, mobiliers, équipements).

MISSIONS PRINCIPALES

- Nettoyer des locaux administratifs, techniques ou spécialisés.
- Organiser méthodiquement son travail en fonction du planning et des consignes données.
- Utiliser des équipements spécifiques de nettoyage.
- Manipuler et porter des matériels et des machines.
- Effectuer le choix et le dosage des produits en fonction des surfaces à traiter.
- Contrôler l'état de propreté des locaux et identifier les surfaces à désinfecter.
- Trier et évacuer les déchets courants.
- Entretien et ranger couramment le matériel utilisé.
- Contrôler l'approvisionnement en matériel et produits.
- Participer à la mutualisation des moyens humains et techniques du Centre technique municipal.
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité du travail.
- Détecter les anomalies ou dysfonctionnements et les signaler au responsable hiérarchique.

COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES

- Discrétion et confidentialité requise lors de l'accès dans les locaux.
- Autonomie.
- Dynamisme.
- Connaissance des règles d'hygiène et de propreté spécifiques aux locaux nettoyés.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Intervention en dehors des horaires d'ouverture au public.
- Horaires réguliers ou décalés, compatibles avec des emplois à temps non complet.
 - o Du lundi au vendredi matin 6h - 7h30
 - o Les lundis, mercredis et vendredis 17h - 20h30
 - o Les mardis et jeudis : 17h - 21h
- Déplacements à l'intérieur du lieu d'intervention ou sur plusieurs lieux différents.
- Pénibilité physique : station debout prolongée, port de charges.
- Manipulation de détergents.

L'agent pourra se voir confier toutes missions liées à son grade et cadre d'emploi auquel il appartient ou est rattaché.

STATUT ET RÉMUNÉRATION

- Agent de la fonction publique territoriale, grade d'adjoint technique, d'adjoint technique principal de 1ère classe, d'adjoint technique principal de 2ème classe.
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime vacances + CNAS + participation employeur complémentaire santé et prévoyance.
- Poste à temps non complet à raison de 28h par semaine à pourvoir à compter du 1^{er} septembre 2022.

Renseignements : M. PLAISANCE, Responsable du service Bâtiment Nettoyage - Tél. 04.79.64.48.48

Adresser lettre de motivation + CV à :

Monsieur le Maire : BP 100 – Hôtel de Ville – 73302 Saint-Jean-de-Maurienne cedex

Mél. angele.debon@saintjeandemaurienne.fr / Avant le 12 août 2022